

Rica Joint 26.

Mairie de Genouillé

Projet de parc éolien sur la commune
de GENOUILLÉ

Enquête publique

Certificat d'affichage de l'avis d'enquête

Le Maire de la commune de Genouillé
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15
jours au moins avant le début de l'enquête,
soit à partir du: 6 décembre 2019

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : Genouillé

le 27 janvier 2020

Le Maire,

Le Maire

Marc DUCHEZ



Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique
Délibération Conseil Municipal

Mairie de ANNEZAY

**Projet de parc éolien sur la commune
de GENOUILLÉ**

Enquête publique

Certificat d'affichage de l'avis d'enquête

Le Maire de la commune de ANNEZAY, Monsieur Philippe JOUVE certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours au moins avant le début de l'enquête, soit à partir du : 06 Décembre 2019.

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à Annezay

Le 28 Janvier 2020

Le Maire,
Ph. JOUVE



**Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique
Distribution Conseil Municipal**

Mairie de Breuil-la-Réorte

**Projet de parc éolien sur la commune
de GENOUILLÉ**

Enquête publique

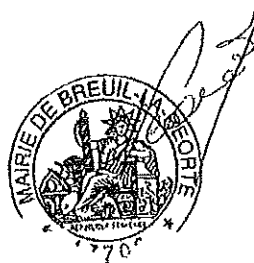
Certificat d'affichage de l'avis d'enquête

Le Maire de la commune de Breuil-la-Réorte

certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours au moins avant le début de l'enquête, soit à partir du 6 décembre 2019

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à Breuil-la-Réorte
Le 28 janvier 2020
Le Maire,
Jean-Marc NEAUD



Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique
+ Délibération Conseil Municipal

Mairie de LA DEVISE

**Projet de parc éolien sur la commune
de GENOUILLÉ**

Enquête publique

Certificat d'affichage de l'avis d'enquête

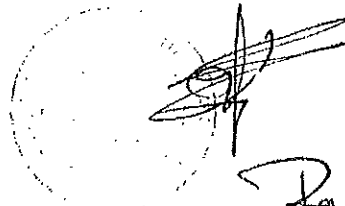
Le Maire de la commune de
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours
au moins avant le début de l'enquête,
soit à partir du: 02/12/19

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : La Devise

le

Le Maire,



Rascal ARDY

Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique
+ Délibération Conseil Municipal

Mairie de MORAGNE

Projet de parc éolien sur la commune
de GENOUILLÉ

Enquête publique

Certificat d'affichage de l'avis d'enquête

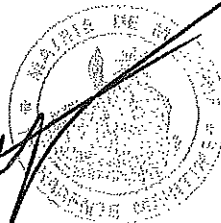
Le Maire de la commune de MORAGNE
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15
jours au moins avant le début de l'enquête,
soit à partir du: 05/12/2019

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : MORAGNE

le 27/01/2020

Le Maire,



Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique
Délibération Conseil Municipal

Mairie de

**Projet de parc éolien sur la commune
de GENOUILLE**

Enquête publique

Certificat d'affichage de l'avis d'enquête

Le Maire de la commune de **MURON (Charente - Maritime)**
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15
jours au moins avant le début de l'enquête,
soit à partir du: **5 décembre 2019**

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : **MURON**

le **27 Janvier 2020**

Le Maire,



Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique.
Délibération Conseil Municipal

Mairie de PUY-DU-LAC

**Projet de parc éolien sur la commune
de GENOUILLE**

Enquête publique

Certificat d'affichage de l'avis d'enquête

Le Maire de la commune de PUY-DU-LAC
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15
jours au moins avant le début de l'enquête,
soit à partir du 3 décembre 2019.

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

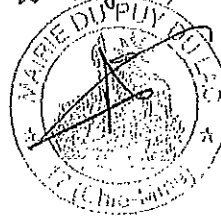
Fait à PUY-DU-LAC,

Le 27 janvier 2020

Le Maire, Claude PILET,

Adjoint ANTOVIN Philippe

PO



***Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique
+ Délibération Conseil Municipal***

Mairie de PUYROLLAND

Projet de parc éolien sur la commune
de GENOUILLÉ

Enquête publique

Certificat d'affichage de l'avis d'enquête.

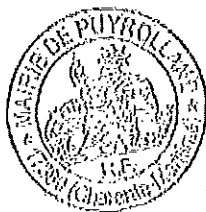
Le Maire de la commune de PUYROLLAND
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15
jours au moins avant le début de l'enquête,
soit à partir du: 7 décembre 2019

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : PUYROLLAND

le 25 janvier 2020

Le Maire,



Thierry GIRAUD

POUR LE MAIRE
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ

Bedu Patrick Bestin

Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique
+ Délibération Conseil Municipal

Mairie de SAINT-COUTANT-LE-GRAND

**Projet de parc éolien sur la commune
de GENOUILLE**

Enquête publique

Certificat d'affichage de l'avis d'enquête

Le Maire de la commune de SAINT-COUTANT-LE-GRAND certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours au moins avant le début de l'enquête, soit à partir du : 04 Décembre 2019

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à Saint-Coutant-le-Grand

Le 29 Janvier 2020

Le Maire



Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique
+ Délibération Conseil Municipal

Mairie de

**Projet de parc éolien sur la commune
de GENOUILLE**

Enquête publique

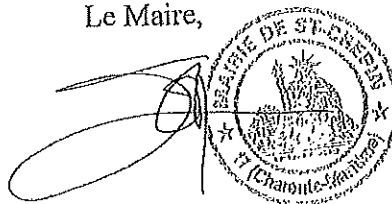
Certificat d'affichage de l'avis d'enquête

Le Maire de la commune de *Saint Cyprien*
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15
jours au moins avant le début de l'enquête,
soit à partir du: *lundi 09-12.*

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à: *Saint Cyprien*
le *09-12-2019*

Le Maire,



Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique
Délibération Conseil Municipal

REÇU A LA PREFECTURE
30 JAN. 2020
CHARENTE-MARITIME

**Projet de parc éolien sur la commune
de GENOUILLE**
Enquête publique

Certificat d'affichage de l'avis d'enquête

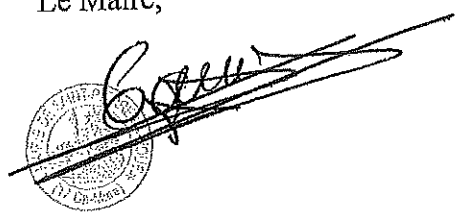
Le Maire de la commune de *Saint-Pierre-la-Noüe*
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15
jours au moins avant le début de l'enquête,
soit à partir du: *5 décembre 2019.*

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : *St-Pierre-la-Noüe*

le *27/01/2020*

Le Maire,



Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique
+ Délibération Conseil Municipal

Mairie de



REÇU A LA PREFECTURE

13 FEV. 2020

CHARENTE-MARITIME

**Projet de parc éolien sur la commune
de GENOUILLE**



Enquête publique

Certificat d'affichage de l'avis d'enquête

Le Maire de la commune de
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15
jours au moins avant le début de l'enquête,
soit à partir du: **2 DECEMBRE 2019.**

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à: **S^t Loup.**

le **10 FEV. 2020**



Le Maire,

Le 1^{er} Adjoint,

Genouille

Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique
+ Délibération Conseil Municipal

Mairie de

**Projet de parc éolien sur la commune
de GENOUILLÉ**

Enquête publique

Certificat d'affichage de l'avis d'enquête

Le Maire de la commune de *Surgerès*
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15
jours au moins avant le début de l'enquête,
soit à partir du: 6 . 12 . 2019

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : *Surgerès*

le (26 . 01 . 2020)

Le Maire,

C. DESPREZ


***Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique
Délibération Conseil Municipal***

Mairie de

23 DEC. 2019
CHARENTE-MARITIME

**Projet de parc éolien sur la commune
de GENOUILLE**

Enquête publique

Certificat d'affichage de l'avis d'enquête

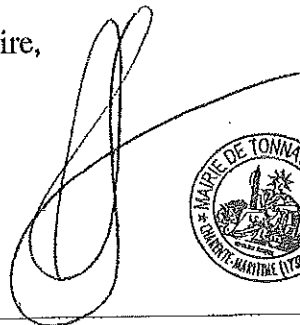
Le Maire de la commune de *Tonnay - Boutonne*
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours
au moins avant le début de l'enquête,
soit à partir du: *04/12/2019*

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : *Tonnay - Boutonne*

le *03/12/2019*

Le Maire,



Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique
+ Délibération Conseil Municipal

Mairie de

**Projet de parc éolien sur la commune
de GENOUILLE**

Enquête publique

Certificat d'affichage de l'avis d'enquête

Le Maire de la commune de
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours
au moins avant le début de l'enquête,

soit à partir du: *Vendredi 6 décembre 2019*

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : *Tonnay-Charente*
le *3 février 2020*

Le Maire,

